



Consultez nos sites : <https://outils.onera.net/syndicats/cfdt/> et <http://cfdt.onera.free.fr/>
Et retrouvez nos communiqués : <http://cfdt-onera.agence-presse.net/>

Infos Cfdt - Mars 2021

Négociations salariales 2021

Coup de rabot **sur la politique salariale des établissements publics !**

Le 25 mars, nous avons été informés que les tutelles (Bercy) avaient resserré le cadrage de tous les opérateurs de l'Etat. C'est ainsi que pour l'ONERA, malgré le COP, malgré le vote du budget 2021 en décembre, la politique salariale sera cadrée à 1,6% au lieu de 2% initialement envisagé.

La Direction nous a informé que malgré ce cadrage, elle comptait pour 2021 appliquer une politique salariale à 2%, conformément au budget voté, mais avec 0,4% sous forme de primes et donc non pérenne pour les années futures.

Cette nouvelle situation, pas complètement surprenante compte tenu de la situation économique liée à la crise sanitaire, pose malgré tout la question du respect d'un engagement contractuel, le COP, par l'Etat.

Notons que, même s'il n'y avait pas eu d'accord social (semaine de Noël, salaires à 4,5%, télétravail, ...) en 2020, le tour de vis aurait quand même eu lieu cette année. Il suffit de regarder ce qui se passe dans les autres EPICs.

Les discussions ont ensuite porté sur les 2 options proposées par la Direction dont le point commun est l'absence d'AG ... auxquelles la Cfdt tient très fortement.

Proposition Direction	Option 1	Option 2
AI / AG	1,4% / 0%	1,6% / 0%
Augmentation des minima (ancienneté) et du plancher de la prime semestrielle	3,5%	1%
Salaires et barèmes doctorants	1,6%	1%
Prime COVID	245€/pers. (CDI) ou 200€ (CDI + CDD)	

La prime proposée représente 0,4% de la masse salariale et serait versée sous forme uniforme (même somme pour tous). Son montant serait de 245€/pers. si elle ne concerne que les CDI ou de 200€/pers. si elle concerne les CDI et les CDD (avec les doctorants et Post-docs donc).

Avec l'option 1, les doctorants ont la même politique salariale que pour les autres salariés et l'impact du rachat de la semaine de Noël sur les minimas est corrigé. Avec l'option 2, on

applique une politique salariale au rabais pour les doctorants et on ne corrige pas l'effet du rachat de la semaine de Noël sur les minimas

La CFDT a rappelé qu'elle souhaite évidemment des AG, en €, souhaite que les doctorants bénéficient de la même politique salariale que le reste de l'ONERA, que les minimas soient effectivement corrigés de l'effet de la semaine de Noël et souhaite aussi que la prime soit versée sous forme uniforme en €, comme proposée, à tous CDD et CDI.

Le refus de mettre en place des AG de la part de la Direction semble ferme. En revanche, s'il n'y a pas d'AG, la CFDT souhaite que l'on prévoit pour tous un plancher d'augmentation (en €) pour les AI. Cette possibilité ne semble pas exclue ...

Des propositions, pas forcément idéales, ont été faites pour essayer de pérenniser une augmentation à 2% et elles méritent d'être étudiées (report de la date d'application pour améliorer le niveau des augmentations, compensation des 0,4% par une journée de RTT, ...).

Les autres mesures n'ont pas été discutées mais existent : les mesures jeunes, la réévaluation du plafond du forfait mobilité, le plafond de la prime semestrielle augmenté de 1,6%, ...

La prochaine réunion est prévue le 7 avril au matin. La politique salariale sera finalement appliquée au mois de juillet pour tenir compte des reports de réunions.

Quelques retours des autres EPICs :

- Bussiness France : 1,15%, *"cadrage en forte baisse pour tous les EPICs / inflation faible"*
- Andra : 1,6% (en début de négociation), ramené à 1,2%
- IFREMER : *"pas encore le cadrage mais 1,7% inscrit au budget initial de décembre avec 0,4% de mesures fléchées pour revalorisation de certains métiers."*
- BRGM : *"pas encore le cadrage, enveloppe supplémentaire prévue pour rattrapage par rapport aux autres EPICs"*
- INERIS : *"pas encore le cadrage, budget initial prévu à 1,8%"*
- ADEME : 2% *"annoncé cette semaine, comme un cadrage haut qui récompense négociation 2020 sur les forfaits jours et renégociation des conventions de travail"*
- ANCV : 0,9% *"au lieu des 1,8% les années passées"*
- IRSN : 1,8% prévu, mais finalement cadrage attendu à la baisse
- ONERA : cadrage 1,6% + 0,4% de primes non récurrentes

Donnez votre avis, ne laissez pas les autres parler pour vous !

Participez au grand **sondage sur le temps de travail**, ouvert à tous et dans tous les centres ONERA.

(<https://outils.onera.net/syndicats/cfdt/> ou <https://lefilonera.onera.fr/communication-cfdt>)

